

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

**Arrêté du 26 juillet 2018 portant acceptation de la proposition d'engagements de la société Orange au titre de l'article L. 33-13 du code des postes et des communications électroniques**

NOR : ECOI1816698A

La secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances,

Vu le code des postes et des communications électroniques, notamment ses articles L. 32-1, L. 33-13 et L. 36-11 ;

Vu les courriers de la société Orange au Premier ministre en date du 20 février et du 31 mai 2018 ;

Vu l'avis de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 12 juin 2018,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Les engagements pris par la société Orange par le courrier du 20 février 2018 modifié par le courrier du 31 mai 2018 sont acceptés.

**Art. 2.** – Le directeur général des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 26 juillet 2018.

D. GÉNY-STEPHANN